



Bulletin de Sécurité des Vols n°13

Mars 2012

« De la vulnérabilité aux chocs des structures en bois, notamment celles des Robin DR400 et Jodel »

Incident :

Au retour d'un vol en DR420, lors de la rentrée de l'avion dans le hangar le bout de l'aile a heurté le montant de la porte. Pas de dommage apparent, le mécanicien a tout de même effectué une inspection avant de rendre l'avion disponible pour les pilotes.

Analyse :

Cet incident en rappelle d'autres plus graves¹ rapportés dans l'Info Pilote d'avril 2011 (N°661).

Ces retours d'expériences attirent l'attention des pilotes sur l'importance de signaler ces chocs avant de remettre l'avion en vol.

En effet, même si il n'y a pas de dommage apparent, par effet de torsion le longeron peut être endommagé :

- décollement des semelles,
- liaison longeronnet et nervures cassée
- etc...

« Ces ruptures qui pourraient apparaître sous la forme d'un pli inquiétant sur d'autres types d'avions, restent ici très discrètes »

D'où la circonspection la plus stricte à respecter, même si le choc vous paraît anodin sans laisser de trace apparente, rappelez vous que:

« le choc induit une sollicitation en torsion et peut avoir un effet destructeur sur la structure de l'aile »

Relisez cet article intéressant !

NB : Rappel :

- Il est interdit d'approcher au moteur à moins de 3 mètres le long des hangars.
- Ne pas rentrer les avions à une personne seule dans le hangar

Bons vols

Michel Blanc

¹ dont 1 qui fit un mort en Angleterre après rupture de l'aile en vol